



Essentiel mais pas trop !

Laval, le 6 Avril 2021

Digiconso, CCM, Mes risques, Nouveaux process EER, nouvelles délégations, PILCO.... Des nouveaux projets, pleins de nouveaux projets, tout le temps, pour tout le monde, pour se faire bien voir aussi...admettons le ! Mais pendant ce temps sur le front, les hostilités continuent, toujours plus intenses, mais avec moins de combattants. Vous êtes payés pour réaliser un travail ; **demain vous serez payés la même somme pour faire, en plus, une partie du travail d'un autre.** Mais vous n'y arrivez plus et c'est logique : quelle machine peut-être au-delà de 100% de rendement en permanence sans risque d'explosion ?

On dimensionne des équipes pour réaliser une somme de travail et on en rajoute sous prétexte qu'une entreprise en mouvement ne peut déperir. L'histoire nous apprend pourtant que les plus grands empires ont périclité à force de s'étendre et de se disperser. Pour SUD, ce foisonnement d'idées et de projets disparates sont une plaie pour les conditions de travail de tout un chacun et sont le socle de risques psychosociaux qui explosent. Prenez le temps de regarder vos plus proches collègues et vous en trouverez qui ne suivent plus, qui ne sont plus tout à fait pareils qu'il y a quelques années. C'est le fruit de cette méthode de management où les projets s'enchaînent de manière effrénés et qui vous maintiennent toujours en alerte afin de ne surtout pas vous mettre en position d'être à l'aise dans votre métier.

Et si vous pensez que le projet en cours est le dernier et que vous allez retrouver le cours normal de votre vie professionnelle, c'est qu'une autre ambition, une nouvelle idée de certains dirigeants avides de reconnaissance est sur le point de vous tomber dessus. Même si ; reconnaissons-le ; certains projets ont leur utilité.

Vos élus SUD remonte inlassablement vos revendications en matière de charge et conditions de travail.

Se syndiquer chez SUD, c'est la première pierre de votre défense !



Prime Covid-19 : Le 15 mars, le Premier ministre annonce la possibilité de verser **une prime défiscalisée et exonérée de cotisations sociales de 1 000 euros**, coup de pouce destiné en priorité aux travailleurs de deuxième ligne : c'est-à-dire à ceux dont la présence au travail s'est avérée indispensable pour assurer la continuité économique du pays tout au long de la crise sanitaire.

Lors de la négociation nationale du 23 mars, **SUD a demandé le versement de cette prime à tous les salariés du Crédit Agricole** qui ont assuré leurs missions dans des conditions parfois difficiles.

Nos patrons ont répondu que « selon eux, les branches bancaires ne font pas partie des métiers de seconde ligne ».

SUD considère que les patrons se moquent de nous ! Quand cela les arrange, nous devons rester ouvert malgré les risques encourus pendant le confinement car nous étions une activité essentielle pour l'économie du pays, mais pour le versement d'une prime, nous devenons non indispensables...sauf M Brassac, DG de CA SA, qui a droit à une augmentation de 100 000 euros pour l'année 2020...

REJOIGNEZ-NOUS ! ADHEREZ A SUD !

Pour toutes questions ou pour nous rejoindre, contactez-nous par mail : sudcaam@wanadoo.fr,
par téléphone : 02.43.98.17.71

Site FACEBOOK :  [lien facebook.html](https://www.facebook.com/sudcaam)